

Concept de sélection Escrime pour la participation aux «Summer FISU World University Games Chengdu du 28 juillet au 8 août 2023»

Version 19.10.2022

1. Principe

Les principes applicables pour le présent concept de sélection sont les **règles** définies par la FISU ainsi que les **directives relatives à la performance** publiées par Swiss University Sports pour les Summer FISU World University Games (anciennement connu comme l'Universiade d'été).

2. Date de la manifestation

Les Summer FISU World University Games se déroulent à Chengdu (CHN), du 28 juillet au 8 août 2023.

3. Nombre de participants selon les règles de la FISU

Les nombres de participants suivants sont définis:

	Individuel	Equipe
Hommes	Epée	Epée
	Fleuret	Fleuret
	Sabre	Sabre
Femmes	Epée	Epée
	Fleuret	Fleuret
	Sabre	Sabre

Sélections max. pour les compétitions individuelles : 4 personnes par arme et sexe (total 24)

Sélections max. par équipes : 1 équipe par arme et sexe, 3-4 personnes par équipe (total 6 équipes)

4. Participation aux Summer FISU World University Games

Les directives relatives à la performance de Swiss University Sports s'appliquent (extrait):

1. Citoyenneté Suisse
2. Âge : date de naissance entre le 01.01.1996 et le 31.12.2005 compris
3. Statut d'étudiant, c'est-à-dire immatriculation régulière dans une universités ou HES reconnue (dans des cas exceptionnels école supérieure), suisse ou étrangère

Frais : les athlètes sélectionné-e-s doivent contribuer personnellement aux frais jusqu'à concurrence de CHF 800.- (correspond à environ 20 % des coûts totaux). Swiss Fencing prend en charge 50% des contributions de l'athlète. Si le double des points nécessaires pour une sélection est atteint. 20% supplémentaires sont couverts par l'université / haute école de l'athlète, le reste étant couvert par Swiss University Sports.

5. Sélections

5.1. Critères de sélection

Critères principaux: les critères suivants doivent être satisfaits pour qu'un athlète puisse être proposé pour intégrer la sélection:

- Membre du cadre A, B ou C de Swiss Fencing pour les épéist(e)s
- Participation aux stages, entraînements ou autres activités organisé par Swiss Fencing
- Points à obtenir au classement sélection de Swiss Fencing dans les compétitions listées ci-dessous est de 400 points.

5.2. Compétitions définies par la fédération

Toutes les tournois qualificatifs (orange), sélectifs (jaune) des catégories élite et U20, femmes et hommes des disciplines épée, fleuret et sabre.

ED/H, FD/H, S/DH U20 : tournois de sélection (orange), Coupes du monde (jaune) et les Championnats Suisses (rouge) se trouvant sur [ce lien](#).

ED/H U23 : U23 tournois de sélection (orange) et Championnats Suisses (tbd) se trouvant sur [ce lien](#).

FD/H, SD/H U23 : les tournois U23 se trouvant sur [ce lien](#).

ED/H Senior : Coupes du Monde (gelb) et les tournois U23 à Colmar, Berlin (EH)/Reutlingen (ED) et Budapest se trouvant sur [ce lien](#).

FD/H, SD/H Senior : Coupes du Monde et les tournois U23 se trouvant sur [ce lien](#).

Les points pour chaque tournois sont attribué selon modus décrit dans la planification sportive Elite 2022/23.

5.3. Période de sélection

Du 1.10.2022 au **dimanche 18 Juin 2023**.

5.4. Demande de sélection

La demande de sélection doit être établie par le chef de discipline (CD) en concertation avec la fédération, avant la fin de la période de sélection (**lundi 19 juin 2023 au plus tard**) et sur la base des critères de sélection convenus. Si le nombre d'athlètes remplissant les critères de sélection est supérieur à celui des places disponibles, il appartient au CD de procéder à une priorisation en fonction des directives relatives à la performance.

La demande est basée entre outre sur feuille Excel Aperçu des résultats.

5.5. Comité de sélection

La décision de sélection définitive est prise par la **commission de sélection** Swiss University Sports :

- Chef du sport d'élite Swiss University Sports (présidence, Simone Righenzi)
- Head of Delegation (HoD) Swiss University Sports (Renato Maggi)
- Vice-présidente Swiss University Sports (Martina van Berkel)

La commission de sélection décide de façon définitive à la majorité des voix.

6. Aspects médicaux

À partir de leur sélection définitive, les athlètes participants sont soumis aux règles de l'AMA. Le site web <https://www.sportintegrity.ch> fournit des informations complètes sur les droits et les obligations des athlètes ainsi que sur ceux de l'équipe d'encadrement (entraîneurs, coaches et physiothérapeutes).

Pour les athlètes ayant des chances avérées d'être médaillés ou diplômés, des dispositions particulières peuvent s'appliquer pour raisons médicales.

Le justificatif médical doit être fourni dès que la maladie ou la blessure survient. Le chef de discipline soumet simultanément à Swiss University Sports une proposition de compétitions alternatives ou de possibilités d'évaluation.

7. Communication

Après approbation par Swiss University Sports, le **concept de sélection** est publié individuellement sur le site web de Swiss University Sports, rubrique «Disciplines sportives», ainsi que par les fédérations. Le chef de discipline / la délégation s'assure que les athlètes et entraîneurs concernés ont vu, lu et pris connaissance du concept de sélection.

8. Autres dispositions

Processus d'inscription des athlètes : Les athlètes doivent s'être manifestés au plus tard 4 mois d'avance en tant que «probables» auprès de leur CD. Les probables pris en compte sur GAMEMANAGER donnent leur accord à participer au cas d'une sélection, et se sont engagés à suivre le programme de sélection proposé (compétitions nationales / internationales) et à relever les éventuelles épreuves de préparation. En outre, il convient de noter qu'en raison de COVID, des directives spécifiques peuvent continuer à s'appliquer à la Chine en été 2023 (restrictions de voyage, vaccination obligatoire, etc.).

Tous les probables seront saisis sur GAMEMANAGER par le CD (nom/prénom/adresse électronique). Les probables recevront un login personnel leur permettant de compléter leurs données individuelles.

Le rapport athlètes/officiels est fixé par la FISU. Ce n'est qu'au moment de la sélection que peut être défini le nombre d'officiels pouvant participer à l'Universiade. Lors du choix définitif, l'accent doit être mis sur le meilleur encadrement possible pour les athlètes. En cas de doute, la décision revient à la chef du sport d'élite et au responsable de la délégation (HoD).

9. Responsabilités

Chef de discipline : Solange Emmenegger, solange@uem.com, 079 855 03 50

Thalwil, 13.10.2022



Solange Emmenegger, Cheffe de discipline escrime
Swiss University Sports



Daniel Lang, Chef du sport de compétition
Swiss Fencing



Simone Righenzi, Chef du sport d'élite
Swiss University Sports